



## facture reclamée d'une entreprise en liquidation judiciaire validé

Par **baboune29170**, le **15/02/2013** à **18:57**

Bonjour,

Merci tout d'abord au site Legavox de permettre se forum pour poser nos questions et essayer de trouver des réponses.

Nous venons de recevoir un courrier d'un mandataire judiciaire, nous demandant de payer la somme de dirons nous 2000 euros car nous restons débiteur de cette somme sur la totalité du devis de la cuisine que nous avons demandé à faire poser.

Mais voilà synthétiquement la situation:

- cuisine installée fin janvier 2012, 2 ou 3 jours avant la prononciation de la liquidation judiciaire de notre cuisiniste (ce que nous avons appris après...)
- un problème survient car une partir du plan de travail de la cuisine à été calculé trop court du coup le poseur à comme installé ce qu'il avait (mais trop court) donc ne pouvant pas faire le joins de raccord entre les deux plan de travail et ne posant pas une poubelle encastrée qui était censé être dans la partie du plan de travail trop court. (du coup on se retrouve avec un plan de travail trop court sans joins, avec un trou au niveau de l'emplacement poubelle et sans la barrette de finition dans la longueur de la cuisine... mais à ce moment là on nous indiqua pas de soucis on à commandé un nouveau plan de travail, on vous remettra ca bien après...
- la crédence ne peut pas être posé non plus du coup ...
- un four nous à été posé mais ne correspond pas au model que nous avons demandé qui lui coutait plus cher.
- 3 jours après la liquidation judiciaire est prononcé et plus nouvelle de personne. Du coup tout est resté tel que depuis ....

et aujourd'hui donc la demande de paiement de fin de facture du liquidataire judiciaire qui nous indique également qu'on peu allée récupéré certains de nos element s(comme bac a dechet par exemple) dans une entreprise ou certains elements du cuisiniste ont été stockés.

d'une qui me dit que tout les elements manquants (plan de travail, credence, four et bac dechets) sont bien dans cette entreprise et de deux qui va venir finir la pose de ma cuisine ???

le mandataire judiciaire me demande de payer une prestation qui n'est meme pas finit ????

Comment faire ? est ce légal ? si l'entreprise est liquidé est ce normal de réclamé à des clients une prestations non terminé ? et de réclamé de la tva qui sera reversé ou non à l'etat ?

Merci de vos réponses et de votre aide

Par **almaviva**, le **16/02/2013 à 09:17**

BONJOUR,

j'ai eu le même cas avec des façadeurs : travail pas fini, mal fait etc... acomptes versés sur des prestations( peinture volets et 2 fenêtres payées et jamais reçues .!)

1° facture de "Réfection de façades" : versé acompte de 2500 euros)

2° "devis (signés) l'un pour peintures (acompte 800e, perdu)

l'autre pour 2 fenêtres" (acompte 550 e, jamais eu les fenêtres)

j'ai fait constaté par huissier( 220euros): travail incomplet- mal fait

mon avocat a écrit au mandataire en demandant d'annuler .

Le mandataire a purement et simplement annulé :

Ce n'est pas à vous d'aller chercher des fournitures du matériel pour finir votre cuisine .

Tout cela faisait parti de la prestation du commerçant totalement défaillant. A défaut d'huissier qui va peut-être vous couter un peu cher par rapport au solde demandé, prenez déjà des photos, faites vous faire des attestations par des relations voyant votre cuisine.

Le liquidateur, pas au courant de la situation de votre "chantier" réclame. c'est son boulot...

Mais la contestation est possible

Aviez vous fait des courriers rar au cuisiniste pour réclamer ce qui n'allait pas ou manquait ??

Listez TOUS les problèmes : Les tribunaux ne sont pas tendres avec ce genre de commerçants véreux.

"faire monter la sauce" ne fait pas de mal

bonne chance alma

Par **Berthy**, le **30/10/2016 à 17:35**

Nous avons commandé un portique sur un site en liquidation à ce jour .nous voudrions avoir un double de facture du produit acheté comment faire?

Par **FAB juan**, le **20/02/2017 à 10:44**

bonjour,

je voudrais savoir si vous vous en étiez sorti avec le liquidateur.

PS:Je suis dans la même cas et pas évident

Dans l'attente de vous lire .